

---

## Adresse des administrateurs du département de l'Aisne, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de l'Aisne, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 45;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22525\\_t1\\_0045\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22525_t1_0045_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

t

[*Les admin<sup>rs</sup> composant le directoire du départ<sup>t</sup> de l'Aisne à la Conv.; Laon, 12 therm. II*] (1)

Représentans du peuple,

La patrie est donc encore une fois sauvée ! Votre énergie a déjoué les complots des traîtres, et le glaive de la justice les a frappés ! Grâce immortelles vous soient rendues ! Grâce soient rendues à nos braves frères les Parisiens ! Continuez vos glorieux travaux. Restez au poste où la confiance du peuple vous a placés; que son bonheur, que la liberté soient le résultat de vos veilles ! Pour nous, fermement attachés aux principes, nous jurons de nouveau en vos mains de repousser avec horreur tout ce qui tendroit à établir l'idolâtrie d'un seul. Nous jurons de ne reconnoître d'autre pouvoir que celui de la Convention. Périrent à jamais les traîtres qui voudroient attenter à l'unité de la représentation nationale, à la liberté du peuple ! Vive la République ! Vive la Montagne !

DUCHATEAU, L. CAIGNARD, P.R. BARBU, CLOUARD, REGNAULT, J. TRANCHANT, LELAGE, M. LEFÈVRE.

[N.B.] Le général qui commande l'armée qui doit attaquer Le Quesnoy et Valenciennes ayant demandé un bataillon formé par les citoyens de Saint-Quentin, le zèle des citoyens de cette commune, qui forment deux bataillons, a excité entre eux une lutte honorable, de sorte que tous les deux voulaient marcher; il a fallu que le général déclarât qu'il ne demandait que le premier bataillon et qu'il promit au second de l'employer si l'ennemi différerait de 15 jours la reddition de ces deux places.

u

[*Les administrateurs du départ<sup>t</sup> de la Somme à la Conv.; s.l.n.d.*] (2).

La liberté triomphe; ses faux apôtres, les scélérats qui vouloient l'anéantir ne sont plus.

Dignes représentans d'une nation libre et qui a juré de ne cesser de l'être, suivez vos pénibles travaux; continuez la recherche des monstres qui ont osé trahir la cause du peuple. Obligés tout à la fois de combattre les tigres couronnés, de réprimer les factieux, d'exterminer les conspirateurs, gardez cette imposante et majestueuse immobilité qui vous caractérise et qui est l'effroy de tous les tyrans. Nous voulons tous la liberté, l'égalité : nous répétons le serment sacré de les maintenir et de vous défendre à votre poste. Les Cromvels sont détruits; leurs vils complices seront découverts; le glaive de la loi va les atteindre. Monstres que la nature a vomies dans sa rage, ils préconisoient la pureté des moeurs pour mieux assassiner la vertu; en reconnoissant l'existence de l'Être Suprême, ils

l'outrageoient par les crimes les plus horribles; leur langage paroissoit pure, et leur coeur étoit gangrené. Apprivoisés par la confiance usurpée du peuple, ils forgeoient, dans le secret, des chaînes que cinq années de courage et de constance avoient rompues. Mais leurs efforts vont se briser contre la masse imposante de la représentation nationale qui ne veut que l'indivisibilité de la république, le règne des vertus et le bonheur du peuple.

Vive la République. Périrent à jamais les traîtres et les conspirateurs.

WALLET, ANSELIN, PATIN, DENIAUX (*secrét.-g<sup>al</sup>*) [et trois signatures illisibles].

v

[*Beauvais, 12 therm. II*] (1).

Une nouvelle conspiration s'étoit ourdie dans l'ombre des ténèbres : nous en avons frémy d'indignation. Elle est découverte, et les traîtres ont déjà subi la peine due à leur scélératesse : nous en avons tressailli de joye; La patrie et la représentation nationale sont encore une fois sauvées. Vive la république. Vous en êtes les fermes appuis. Continuez de détourner tous les orages, et comptez sur notre fidélité à vos principes.

JUBÉ, DERVILLÉ (*présid.*), HERBERT, DUPUIS, BORDARD, MOTEZ (*comm<sup>re</sup>-nat.*), PIGORY (*greffier*).

w

[*Les juges, comm<sup>re</sup>-nat. et greffier du tribunal du distr. de Chaumont-Oise à la Conv.; Chaumont, 12 therm. II*] (2).

Représentans

Le moment où nous apprenons les dernières conspirations qui ont menacé la représentation nationale, est aussi celui où nous apprenons la punition des monstres dont votre courage et la sagesse du bon peuple parisien viennent de délivrer la République.

Ah ! Continuez, dignes pères de la patrie, continuez avec la même énergie votre glorieuse et périlleuse carrière ! frappez sans pitié tout ce qui peut détruire ou altérer l'auguste représentation que le peuple vous a confiée. Tous les coeurs purs sont à vous; toute la force nationale est le bouclier sous lequel vous avez établi la liberté et constitué la République; elle sera aussi la massue sous laquelle périront toujours les conspirateurs, pour laisser enfin sans obstacle au peuple français le chemin du bonheur, comme à ses représentans celui de l'immortalité !

BORDEAUX (*présid.*), MOUFLETTE, LETEU, FLEURY, THIBAUT (*comm<sup>re</sup>-nat.*), VILLEMONEY, PETIT.

(1) C 312, pl. 1 240, p. 37; B<sup>n</sup>, 16 therm. Mention dans *J. Sablier* (du soir) n° 1 475; *F.S.P.*, n° 394; *J. univ.*, n° 1716. L'information du N.B. est attribuée à Roux par le B<sup>n</sup>.

(2) C 312, pl. 1 240, p. 14. Mentionné par B<sup>n</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) C 312, pl. 1 240, p. 7. Mentionné par B<sup>n</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 312, pl. 1 240, p. 20. Mentionné par B<sup>n</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).